

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Vente
Commune de
Mende / SA
HLM LOZERE
HABITATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 Février 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 29
▪ représentés : 2
▪ absents : 2

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoints, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
16 février 2021

Par procuration : Madame Catherine THUIN (Monsieur François ROBIN), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

- 2 MARS 2021

Absent(s) : Monsieur Bruno PORTAL, Madame Marise DA SILVA, Conseillers Municipaux.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Stéphanie MAURIN, Conseillère Municipale, expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

En application de la loi ELAN (loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui stipule que les HLM et les SEM gérant moins de 12000 logements sociaux sont tenus, pour améliorer l'efficacité de leur activité, de rejoindre un groupe d'Organisme de logement social (OLS), la Commune de Mende a décidé de céder les 99 logements de la Résidence Saint Jean située 21 Av Foch à la SA HLM LOZERE HABITATION.

Des négociations d'ensemble ont été réalisées et vu la sollicitation du service des Domaines et les délais imposés par la loi ELAN, il est proposé aujourd'hui :

➤ **D'AUTORISER** la vente par la Commune de Mende à la SA HLM LOZERE HABITATIONS :

Référence cadastrale	Adresse	Superficie	Prix
BC 540	21, Avenue Maréchal Foch	812 m ²	4.200.000,00 €

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer l'acte de vente à intervenir en l'office notarial de MENDE, 7, allée Paul Doumer.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le18 MARS 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 16 mars 2021
Le Maire,
Laurent SUAU



Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20210223-18777b-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception préfecture : 18/03/2021